



**VILLE DE SAINTE-ADÈLE**

**À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA  
VILLE DE SAINTE-ADÈLE**

**AVIS** est donné par la soussignée que le conseil municipal adoptera le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026 lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra lundi le 16 décembre 2024 à 19 h dans la salle du conseil située au 1386, rue Dumouchel à Sainte-Adèle.

Les délibérations du conseil et la période de questions pour cette séance porteront exclusivement sur le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026.

La séance ordinaire débutera immédiatement après la séance extraordinaire.

**FAIT À SAINTE-ADÈLE, ce 6 décembre 2024**

Me Audrey Sénécal  
Greffière et directrice des Services juridiques